

# CONVENTION MEDICALE

Entre

La Clinique **EL DJOUHER**, Sise a Zhun Sud quartier B , Nouvelle Ville Tizi-Ouzou , représentée par le **D<sup>r</sup> LAMROUS** . d'une part, et

**La Commission des Œuvres Sociales des Travailleurs de l'Éducation** de la Wilaya de Tizi-Ouzou, dont le Siège est a proximité du CEM DERDAR Said T.O. d'autre part,

Il est convenu d'arrêter ce qui suit :

**Art 01** : La présente Convention a pour objet de fixer les conditions et les modalités par lesquelles le prestataire s'engage à fournir à tous les travailleurs de l'éducation ainsi qu'à leurs ayants droits (Conjoints et Enfants) les prestations médicales détaillées en annexe de la présente convention.

**Art 02** : La présente convention est régie dans toutes ses dispositions par la réglementation en vigueur ainsi que les articles la composant.

**Art 03** : Les tarifs des prestations sont établis d'un commun accord et figurent en annexe dans la présente convention.

**Art 04** : Pour avoir accès aux interventions chirurgicales au sein de la clinique, le travailleur de l'éducation doit présenter au préalable, un formulaire établi d'un commun accord par la CWOS et la clinique.

Cette condition est exclue dans le cas d'une urgence médicale.

**Art 05** : La prise en charge médicale comprend toutes les interventions chirurgicales définies par la nomenclature des Œuvres Sociales et figurant en annexe de la présente convention, et tout acte non commandé ou sortant du cadre de la nomenclature ne sera pas pris en charge.

**Art 06** La CWOS prend en charge 60% de l'intervention chirurgicale (bilan préopératoire + intervention + séjour + contrôle postopératoire.). 40% de l'intervention sont à la charge du Travailleur.

Toute intervention chirurgicale dont le montant est supérieur à 100 000 DA est prise en charge par la commission nationale.

**Art 07** : Le règlement des prestations par les Œuvres Sociales se fera mensuellement sur présentation d'un dossier comprenant :

- a/ Le formulaire cité dans l'article 04
- b/ Le document médicale de prescription de l'acte.
- c/ la facture conforme à la convention.
- d/ Protocole de l'intervention
- e/ Compte rendu de l'examen de l'ana-path.

**Art 08** : la clinique s'engage à accorder une réduction de 50% pour toute consultation médicale. 50% sont à la charge du travailleur.

**Art 09** : La convention prend effet le 01 Janvier 2013 pour une durée d'une année.

Elle est peut être renouvelée par tacite reconduction .Elle peut être résiliée par l'une des parties avec un préavis de trente jours.

**Art 10** : En cas de résiliation de la convention , la clinique s'engage à finaliser les cas des interventions en cours.

**Art 11** : Dans le cas d'un litige entre la clinique et la CWOS, il peut être réglé soit :

- a/ à l'amiable (entre les deux parties)
- b/ par les juridictions compétentes.

**Art 12** : Toute modification de la convention doit se faire par les deux parties.

Le Directeur Médical  
De la clinique

CHRL Clinique El-Djouhar  
Nouvelle-Ville TIZI OUZOU  
Dr LAHREB Mohamed Hamid

La Présidente de la CWOS T.O  
Mme BELHADJ NACERA

الرئيسة  
السيدة ناصرة

**ENSEIGNEMENTS**

**PRESTATIONS MEDICALES**

**Interventions chirurgicales**

Designations	tarifs	observations
<b>CHIRURGIE DE LA PEAU</b>		
ABCES	15.000 DA	S/A.G
KYSTES LIPOMES PETITES TUMEURS CUTANEEES	4.000 DA 30.000 DA	S/A.L S/AG
ONGLE INCARNE	3.000 DA	S.AL
TUMEURS CUTANEEES.... ETENDUE AVEC PLASTIE OU GREFFE	30.000- 60.000	S/AG.
VARICES	50.000 DA	
FISSURE ANALE	50.000 DA	
FISTULE ANALE	45.000 DA	
HEMORROIDES	45.000 DA	
HERNIE INGUINALE OU CRURALE	45.000 DA 55.000 DA	SANS PLAQUE AVEC PLAQUE
HYDROCELE	45.000 DA	
HERNIE DE LA LIGNE BLANCHE	45.000 DA	
LITHIASSE VESICULAIRE	65.000 DA 85 000 DA	SOUS COELIOSCOPIE
LITHIASSE DE LA VOIE BILIAIRE PRINCIPALE	90.000 DA	
ULCERE DUODENAL	100.000 DA	
KYSTE HYDATIQUE DU FOIE	100.000 DA	
-GOITRE	100.000 DA	SIMPLE
- KC THYROIDIEN (CANCER)	105.000 DA	TOTALE
TUMEUR DU COU	65.000 DA	
BIOPSIE GANGLIONNAIRE	35.000 DA	
CANCER DIGESTIF	100.000 à 200.000 DA	
APPENDICITE	55.000 DA	
PERITONITE	70.000 DA	
OCCLUSION INTESTINALE	80.000 à 85.000 DA	
HEMORRAGIE INTERNE	50.000 à 80.000 DA	SELON LES C AS
EVENTRATION	50 000 DA 70 000 DA	SANS PLAQUE AVEC PLAQUE
TRANSFUSION SANGUINE	2000 DA PAR UNITE	

**CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE EL DJOUHER**  
**ZHUN SUD QUARTIER B ILOT N° 8 NOUVELLE VILLE TIZI-OUZOU**  
**TEL: 026-21-05-21 FAX 026-21-47-38**

**TRAUMATOLOGIE:**

LUXATION DE L'EPAULE	20.000 DA à 50.000 DA	
CLAVICULE	30.000 DA	
HUMERUS	70.000 DA	
COUDE	70.000 DA	En fonction de la nature de des Lésions.
AVANT BRAS (02 OS)	70.000 DA	
MAIN (METACARPE –PHALANGE)	40.000 DA	
HANCHE (SEJOUR DE 02 JOURS)	100.000 DA AVEC SEJOUR DE 3 JOURS	Clou plaque
FEMUR	80.000 DA	
GENOU-ROTULE	50.000 DA	
MENISQUE	50.000 DA	
JAMBE	60.000 DA	
BIMALLEOLAIRE	60.000 DA	
L.C.H (LUXATION CONGENITALE DE LA HANCHE)	30.000 à 80.000 DA	Selon la gravité
CANAL CARPIEN	30.000 DA	
AMPUTATION DE MEMBRE (DIABETE) 1 NUIT	50.000DA +SEJOUR SUPPLEMENTAIRE	
HERNIE DISCALE	120.000 DA	
CANAL LOMBAIRE ETROIT	120.000 DA	

**CHIRURGIE INFANTILE**

FENTE LABIALE	50.000 DA	
FENTE PALATINE	60.000 DA	
KYSTE ET FISTULE DU COU	30.000 DA	
TORTICOLIS CONGENITAL	40.000 DA	
PIED BOT	50.000 DA	
MAIN BOTTE	50.000 DA	
HYPOSPADIAS	40.000 à 50.000 DA	SELON LES CAS
HERNIE	30.000 DA	
CIRCONCISION SOUS ANESTHESIE LOCALE	5.000 DA	
CIRCONCISION SOUS ANESTHESIE GENERALE	20.000 DA	

**CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE EL DJOUHER**  
**ZHUN SUD QUARTIER B ILOT N° 8 NOUVELLE VILLE TIZI-OUZOU**  
**TEL: 026-21-05-21 FAX 026-21-47-38**

**CHIRURGIE UROLOGIQUE:**

NEPHRECTOMIE SIMPLE	80.000 DA	
NEPHRECTOMIE POUR CANCER	100.000 DA	
LITHIASSE RENALE	80.000 DA	
LITHIASSE URETRALE	70.000 DA	
TUMEUR DE VESSIE	80.000 DA	
PROSTATE (ADENOME -CANCER)	70.000 DA 75.000 DA	-Intervention normale - sous endoscopie
RETRECISSEMENT	60.000 DA	
HYPOSPADIAS	40.000 DA à 60.000 DA	
<b>TESTICULE</b>		
HYDROCELE	40.000 DA	
VARICOCELE	40.000 DA	
KYSTE DU CORDON	40.000 DA	
CANCER DE TESICULE	60.000 DA	
ECTOPIE	40.000 DA	
MEGAURTERES CONGENITAUX	100.000 DA	
MALADIE DE JONCTION	100.000 DA	

